

Conditions générales de vente

VAL DE TRIE

SARL Le Val de Trie

RCS B Amiens 410 748 859 - SIRET 41074885900015 - APE 5530Z

SARL au capital de 15 000€ - TVA Intra FR 08410 748 859 – Tel : +(0)0 33 03 22 31 48 88

Adresse : Rue des sources Bouillancourt 80870 Moyenneville

1. REGLEMENTS :

Les locations ne pourront être prises en considération qu'après signature du contrat de la réception d'un acompte, de frais de réservation de 12.00 €, de la prime d'assurance annulation pour la location de cottage (facultative) et accord de notre part confirmé par lettre ou e-mail.

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping.

Il appartient au campeur de s'assurer. Le camping décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, etc...et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

Dans le cas d'arrivée retardée, votre location/emplacement restera disponible jusqu'au lendemain midi. En l'absence de message, l'hébergement locatif/emplacement devient libre et le montant du séjour reste acquis par le camping. Dans le cas d'arrivée retardée et/ou de départ anticipé, le règlement correspondant à la période réservée sera exigible en totalité et aucun remboursement, ni aucune déduction ne seront consentis.

La location est faite à titre strictement personnel. Le locataire ne pourra en aucun cas sous-louer, ni céder sa location.

Un acompte de 30% du montant total du séjour est à verser si la réservation est prise à plus de 30 jours de l'arrivée. Si la réservation est effectuée à moins de 30 jours de l'arrivée, elle doit être soldée. Dès réception du règlement dans les 7 jours suivant votre demande, vous recevrez une confirmation à remettre lors de votre arrivée sur lequel figureront les informations pratiques de votre séjour. Attention : votre option de réservation peut être levée en cas de retard de paiement du séjour / d'une réservation internet, le délai d'option étant fixé à 7 jours. Le solde est à régler au plus tard 30 jours avant votre arrivée. Attention : passé ce délai, si nous n'avons pas reçu votre règlement, nous considérons votre réservation comme annulée. Les frais de réservation et l'acompte resteront acquis au camping.

LOCATION D'EMPLACEMENT :

Le solde est à régler au plus tard 30 jours avant votre arrivée. Attention : passé ce délai, si nous n'avons pas reçu votre règlement, nous considérons votre réservation comme annulée. Les frais de réservation et l'acompte resteront acquis au camping.

Le jour prévu de votre arrivée, l'emplacement sera disponible à partir de 14 h.

Le jour prévu du départ, l'emplacement devra être libre à 12 h au plus tard. Pour tout départ après 12 h, prévoir la location d'une nuitée supplémentaire.

Le séjour sera facturé de la date d'arrivée à la date du départ mentionné sur le contrat (même pour un retard d'arrivée ou un départ anticipé qui est toujours considéré comme définitif).

En cas d'un départ anticipé et seulement en cas de force majeure, le séjour restant à effectuer sera remboursé. Sont considérés comme cas de force majeure : décès et hospitalisation de vous-mêmes et de votre famille proche.

Si un cas de force majeure vient annuler totalement votre séjour, 50% de l'acompte sera

remboursé, à condition que la direction soit prévenue au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée.

Chaque locataire ou occupant est tenu de s'abstenir de faire du bruit ou de circuler en voiture entre 23h et 8h. Pour toute nuisance sonore durant cette plage horaire, une pénalité de 100 € vous sera facturée.

2. MOYENS DE PAIEMENTS ACCEPTES

Virement bancaire : IBAN FR76 1870 6000 0057 9631 0010 953 BIC AGRIFRPP887 ,
Chèque à l'ordre du Camping le Val de Trie (comptes français uniquement). Carte bancaire : Eurocard, Mastercard, Visa, American Express, Chèques Vacances & Vacaf.
Attention : il est impératif d'indiquer la référence de votre réservation avec votre paiement.

3. CAPACITÉ :

Le nombre de personnes mentionné par logement dans nos tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée compte tenu de l'équipement disponible. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance.

4. GARANTIES :

Pour tout séjour annulé avant la date d'arrivée (n'ayant pas souscrit à une assurance annulation), interrompu ou non consommé pour quelque raison que ce soit, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable ou restera acquise à Camping le Val de Trie. Dans tous les cas, la garantie annulation ne sera pas remboursée. Celle-ci vous couvrira pour la clause précisée ci-dessous :

Modification ou annulation de séjour par vous-même AVANT votre arrivée : En cas de maladie grave, accident grave ou décès et sur présentation d'un certificat médical ou de décès la garantie spécifique hébergement insolite vous remboursera l'intégralité de votre règlement.

5. TARIFS :

Les tarifs figurant sur notre site Internet ou nos brochures sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques ou de dispositions réglementaires, ils s'entendent toutes taxes comprises. Seul le prix figurant sur votre bon d'échange ou autre courrier de confirmation fait foi. Attention : si, pour quelque motif que ce soit, il devait y avoir une différence tarifaire entre la date programmée du séjour et la date reportée, vous devrez régler la différence.

6. ENFANTS :

L'âge des enfants est calculé par rapport à leur date d'anniversaire et la date de début du séjour. Un document officiel justifiant l'âge des enfants pourra être demandé au début du séjour. Les enfants sont sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents.

7. ANIMAUX :

Nos amis les animaux domestiques sont pas dans nos locations avec un supplément de 4,90€ par jour et par animal, nous vous demandons de nous prévenir à la réception le jour de votre arrivée. Nous vous demandons également d'avoir à disposition le carnet de

santé de chaque animal, ainsi que, de tenir en laisse et de ramasser les déjections de vos animaux.

8. OBJETS DE VALEUR :

Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les hébergements. Le camping ne pourra être tenu responsable en cas de vol ou incident.

9. RÉCLAMATION :

En cas de litige, vous pouvez adresser une réclamation écrite par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le séjour à la réception du camping : Camping le Val de Trie – 1 rue des Sources Bouillancourt sous Miannay – 80870 Moyenneville. Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée ou en cas d'absence de réponse, vous avez la possibilité de saisir un Médiateur de la Consommation, l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dans un délai d'un an à compter de la date de la réclamation,

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;

- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 11 Place Dauphine – 75001 PARIS. »

10. LITIGE :

Suite à la transposition de la Directive européenne du 21 mai 2013 par l'ordonnance n°2015-1033 du 20 août 2015 et le décret n°2015-1382 du 30 octobre 2015, les consommateurs ont désormais la possibilité de recourir au médiateur des litiges en matière de consommation. Ce recours à la médiation est gratuit pour le consommateur.

En cas de litige, seule la compétence du Tribunal d'Amiens est reconnue.

Pour préparer votre séjour : il est indispensable de vous munir d'un téléphone portable chargé, ainsi que de votre propre de vos draps. 48h avant votre venue nous vous prions de bien vouloir convenir d'une heure d'arrivée parmi les créneaux proposés (par mail ou par téléphone indiqué sur votre bon d'échange). À votre arrivée, la réceptionniste vous attend à l'Accueil. En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, il est impératif de prévenir nos services. Une participation aux frais d'un montant de 10 € par hébergement vous sera alors facturée en sus par tranche d'une heure. Dépôt de garantie : A votre arrivée nous vous demanderons le versement d'une caution de 200€ par hébergement et une caution ménage forfaitaire à la catégorie de votre hébergement pour couvrir le cas échéant le coût du matériel endommagé ou manquant et une remise en état des lieux (préparation, nettoyage, ménage). Dépôt de caution par chèque, carte bancaire ou espèces, il vous sera restitué lors de votre départ. Pendant votre séjour, nous vous demandons de respecter toutes les consignes de sécurité telles qu'elles vous auront été expliquées par notre réceptionniste. Le jour de votre départ, les hébergements doivent être libérées avant 10h. Il vous est demandé de laisser l'endroit nettoyé, la vaisselle sur la table, les poubelles déposées dans les containers appropriés et de restituer le matériel confié à l'endroit indiqué. Vous êtes attendu à l'Accueil pour les dernières formalités